

Avis de constitution

SOCIETE « CENTRE MEDICAL NAMABY » en abrégé « CMN »

Siège ABIDJAN Yopougon Sideci Iroko, non loin du
collège Saint François II, Lot : 127, Ilot :..., Section...,
Parcelle : 361, 06 BP 8532 ABIDJAN 06., Lot 127, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/02/2025 , et enregistrés au CEPICI le 04/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CENTRE MEDICAL NAMABY » en
abrégé « CMN »

Objet :

- Prestations Médicales ;
- Formation continue Médicale ;
- Divers

La prise de participation en tous pays et, sous quelque forme que ce soit dans toute entreprise ou société, nationale ou internationale, dont les activités ou l'industrie seraient similaires à celles de la présente société ou de nature à en favoriser le développement.

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets ci – dessus définis, susceptibles d'en faciliter l'application ou le développement, le tout tant pour elle – même que pour le compte des tiers.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN Yopougon Sideci Iroko, non loin du collège Saint François II, Lot : 127, Ilot :..., Section..., Parcelle : 361, 06 BP 8532 ABIDJAN 06., Lot 127, Ilot 0

Dirigeant(s) M NEAN KOUYA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-01331 du 17/03/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°16972/GTCA/RC/2025 du 17/03/2025

